

Ci suit est la liste des industries omises : sculpture et dorure, tonnellerie, couture et confection d'habits, gravure, lithographie, placage en or et en argent, manufacture d'instruments de musique, manufacture de remèdes patentés, sellerie, scierie, matériaux pour la construction des bâtiments, ferblanterie et tôleries et tours à bois, au montant de \$300,000 ci-dessus mentionné.

Les erreurs actuelles dans le recensement sont peu nombreuses en comparaison des erreurs réelles faites par les critiques du recensement.

Quelques exemples vont le montrer : L'horlogerie et la joaillerie sont des industries, est-il dit par les critiques, qui ont été considérablement négligées. On ne peut pas dire que les horlogers et joailliers, qui sont des marchands, exercent une industrie ayant pour but de transformer les matières premières ; mais quand ils le font, ils sont plus convenablement entrés dans la classe des orfèvres.

De même les galeries [photographiques ne peuvent être appelées "manufactures" parce que les propriétaires de ces galeries ne fabriquent pas les matériaux employés par les photographes.

La même chose peut être dite de l'art dentaire. Quelles matières premières sont travaillées par le dentiste ? La manufacture de matériaux dentaires est autre chose.

Les critiques ont commis des erreurs positivement impardonnables : C'est ainsi qu'ils ont cité pour la reliure les chiffres appartenant à la cordonnerie et que, relativement à la manufacture d'instruments tranchants à la page 445, 3me ligne du bas, les totaux pour le Nouveau-Brunswick, \$48,460, sont donnés comme la valeur des produits, tandis qu'il est dit que dans le sommaire ils sont omis ; néanmoins ils y sont à leur place. Voir page 509, 8me ligne du bas.

Il ne semble presque pas nécessaire de prendre le temps et l'espace dans ce rapport de s'occuper des remarques faites sur la marine, parce que les objections ont été réfutées quand la critique a paru. Mais il y a une autre chose à laquelle il faut faire allusion : "La soustraction à la vue du public d'un autre volume qui a été reconnu inexact." Si un tel volume a été soustrait, il a été préparé sans la connaissance des employés du recensement ; ce qui, inutile de le dire, était impossible. Le fait est qu'aucun volume de ce genre n'a été fait ni projeté, que rien n'est caché et qu'aucune compilation d'aucune sorte n'a été et n'est soustraite à l'œil du public, et qu'aucune manipulation de chiffres n'a été employée ou permise.

Beaucoup de ces erreurs des critiques ont leur source dans le fait que plusieurs industries connues sont mêlées, dans différents établissements qui ont dû être enregistrés sous un seul titre, parce qu'il est positivement impossible de les distinguer séparément, et de faire le montant pour chaque élément séparé des industries réunies.